

Politique familiale et fécondité en Norvège : une question de genre et de classe sociale

Anne Lise Ellingsæter
Eirin Pedersen

Institut de sociologie et de géographie humaine, Université d'Oslo (Norvège).

Mots clés : Politique familiale – Fécondité – Norvège.

Quelle importance les jeunes adultes accordent-ils aux dispositifs de la politique familiale lorsqu'ils choisissent d'avoir des enfants ou non ? La politique familiale tient-elle une place différente dans le raisonnement des hommes et dans celui des femmes ou suivant la classe sociale ? Il ressort de cette étude qualitative menée auprès de quatre-vingt-dix jeunes adultes en Norvège que, contrairement à ce que l'on imagine généralement, ces derniers considèrent que la politique familiale a peu d'impact sur leur décision d'avoir un enfant ou non. Mais, paradoxalement, cette apparente indifférence pourrait en fait traduire l'importance de cette politique dans leurs choix. En effet, les dispositifs de la politique familiale sont tenus pour acquis et fermement ancrés dans les projets de ces jeunes adultes : l'État-providence constitue l'un des fondements de l'organisation de la parentalité qui repose sur un modèle dans lequel les deux parents travaillent.

Les pays du Nord affichent des taux de fécondité plus élevés que de nombreux autres pays d'Europe. En Norvège, le recul de la fécondité, amorcé au milieu des années 1960, s'est inversé au milieu des années 1980. La fécondité s'est ensuite stabilisée, même si elle a connu quelques fluctuations. Le taux de fécondité moyen est ressorti à 1,94 sur la période 2006-2010 (Statistics Norway, 2012). Après-guerre, dans chaque cohorte, les femmes ont eu, en moyenne, deux enfants, y compris celles qui sont nées autour de 1970, et qui forment la cohorte la plus jeune se trouvant actuellement à la fin de sa période reproductive (*ibid.*).

Qu'est-ce qui pousse les femmes des pays du Nord à continuer à afficher des taux de fécondité plutôt élevés ? La question est pertinente compte tenu de la « crise » de la fécondité que traversent tant d'autres pays. La politique de la famille semble constituer un facteur d'explication évident. Dans les pays d'Europe du Nord, les taux de fécondité élevés s'accompagnent de taux d'emploi également

élevés chez les femmes, y compris chez les mères, et une politique familiale volontariste d'aide aux mères qui travaillent a été introduite. La relation entre la politique familiale et le comportement génésique comporte toutefois de multiples facettes. Les recherches détaillées sur les relations statistiques entre politique familiale et fécondité ont mis en évidence des effets positifs modestes dans certaines études, mais pas d'effets statistiques significatifs dans d'autres (Gauthier, 2007). Les chercheurs des pays du Nord en concluent que la politique familiale exerce probablement un impact positif (Rønsen et Skrede, 2010). Cependant, les études réalisées au niveau micro des processus économiques et culturels susceptibles de produire ces résultats agrégés sont rares. Il existe, par exemple, des raisons de s'attendre à ce que les mécanismes mis en place par les pouvoirs publics aient des répercussions différentes suivant les catégories sociales (Gauthier, 2008).

L'émergence de la société postindustrielle a changé l'organisation des parcours de vie et les conditions dans lesquelles s'inscrit la parentalité. Ces changements peuvent avoir des conséquences différentes selon que l'on soit un homme ou une femme, et aussi selon les catégories socio-économiques. En Norvège, les tendances de la fécondité varient en fonction à la fois du sexe et du niveau d'études. Pour l'essentiel, on observe une tendance à la diminution des écarts entre les différentes catégories de niveaux d'études (Kravdal et Rindfuss, 2008) : de la cohorte de 1940 à celle de 1960, le nombre d'enfants qu'ont eus les femmes ayant un faible niveau d'études a marqué un recul significatif. Parmi celles ayant un niveau d'études intermédiaire, on relève une certaine stabilité, tandis que chez les femmes dont le niveau d'études est élevé (niveau master), le nombre d'enfants a légèrement augmenté. Les hommes qui se caractérisent par un niveau d'études élevé ont davantage d'enfants, mais la proportion des hommes sans enfant augmente

Cet article a été traduit de l'anglais par la société Architexte.

aussi dans cette catégorie. Pourtant, on trouve la plus forte proportion d'hommes sans enfant parmi ceux ayant fait peu d'études ; en revanche, le plus grand nombre de femmes sans enfant est observé parmi celles qui ont un niveau d'études élevé, bien que les différences entre ces catégories de niveaux d'études s'atténuent au fil des générations. Dans la cohorte 1960-1964, les femmes ayant un niveau d'études élevé étaient moins souvent sans enfant et avaient davantage d'enfants que les femmes possédant un niveau d'études similaire qui étaient nées pendant la période 1945-1949 (Lappegård, Noack et Rønsen, 2013). Les différences concernant l'âge auquel intervient la première naissance se sont toutefois creusées : plus le niveau d'études est élevé, plus la première naissance est tardive (*ibid.*).

Cette recherche pose la question suivante : quelle importance les jeunes adultes attribuent-ils aux dispositifs de la politique familiale dans leur choix d'avoir des enfants ou non ? La politique de la famille occupe-t-elle une place différente dans les raisonnements des femmes et dans ceux des hommes, et d'une classe sociale à l'autre ? Afin de mieux comprendre comment la politique familiale s'insère dans les processus complexes qui déterminent les choix reproductifs, l'étude complète les analyses des corrélations statistiques par une recherche qualitative explorant le raisonnement et les motivations des jeunes adultes. Une perspective de genre et de classe est adoptée afin de mieux comprendre l'impact de la politique de la famille. À cette fin, l'analyse se fonde sur les données recueillies à l'aide de quatre-vingt-dix interviews semi-structurées menées en 2010 auprès de femmes et d'hommes de la classe ouvrière et de la classe moyenne supérieure.

Les marchés du travail postindustriels : genre et classe sociale

Les « nouveaux risques sociaux » associés à la société postindustrielle constituent un thème central des analyses de la politique sociale (Bonoli, 2007 ; Taylor-Gooby, 2004). Ces nouveaux risques sociaux apparaissent à la faveur de la désindustrialisation. L'essor de l'économie de services, des contrats de travail déstandardisés et des marchés du travail déréglementés affaiblit la protection de l'emploi et exacerbe l'insécurité chez les travailleurs. On observe, à court comme à long terme, une augmentation du risque économique lié à la probabilité d'obtenir un emploi et de le conserver (chômage, contrats de travail à durée déterminée) et de faire une carrière. Il se peut que cette incertitude économique réduise ou retarde la propension des personnes jeunes à prendre des engagements contraignants à long terme, tels que la parentalité, qui demandent

de pouvoir compter sur une certaine sécurité (Mills et Blossfeld, 2005). Cette formation plus tardive de la famille observée dans tous les États-providence européens pourrait donc refléter l'incertitude croissante qui plane sur l'avenir économique (Kreyenfeld, 2010). La progression du taux de chômage des femmes peut, elle aussi, engendrer de nouveaux risques sociaux, et induire un conflit entre travail et famille en l'absence d'aides de la part des institutions.

En Norvège, la situation du marché du travail diffère toutefois grandement de celle observée dans de nombreux autres pays européens. Ce pays est une « société de l'emploi » : le taux d'emploi s'y établit à 76 % chez les hommes et à 70 % chez les femmes, et le taux de chômage avoisine 3 %. Les différentiels de taux d'emploi entre les mères et les femmes sans enfant ont plus ou moins disparu. En 2010, 83 % des mères d'enfants de moins de 3 ans et 88 % des mères d'enfants de 3 ans à 5 ans faisaient partie de la population active (Kitterød et Rønsen, 2012). Le marché du travail se caractérise par une forte demande de travail, et jusqu'ici, il a été peu affecté par la crise financière de 2008. Le temps de travail hebdomadaire moyen standard se situe dans le bas de la fourchette (37,5 heures) et la pratique des heures supplémentaires est moins répandue que dans de nombreux autres pays. La proportion des femmes qui travaillent à temps partiel est élevée, environ 40 %, mais tend à reculer. Les parents de jeunes enfants disposent d'un droit conditionnel de réduire leur temps de travail. L'insécurité croissante de l'emploi observée dans de nombreux autres pays européens n'est pas aussi marquée en Norvège. Le marché du travail y est très réglementé et les pressions néolibérales en faveur d'une déréglementation se heurtent à une forte résistance des institutions (Olberg et Trygstad, 2007). La réglementation de l'embauche et du licenciement est restrictive, et les restrictions s'appliquent également aux contrats de travail à durée déterminée. La prévalence de ces contrats ressort à environ 8 %, mais elle est plus élevée chez les travailleurs âgés de moins de 30 ans (Nergaard, 2004). De plus, comparés à la situation dans la plupart des autres pays, les niveaux de salaire sont plutôt élevés et les différences de salaire plutôt minces. La plupart des familles sont propriétaires de leur logement, mais le prix d'un logement constitue une lourde charge pour les jeunes adultes, surtout dans les zones urbaines.

Le genre et la classe sociale peuvent influencer la perception des risques économiques liés à la parentalité. La situation sur le marché du travail, les attentes d'ordre culturel relatives à la responsabilité économique de la famille et le niveau de vie influent sur la manière dont les Norvégiens

évaluent la sécurité économique. Les salariés n'ont pas tous les mêmes conditions de travail, et les modalités explicites et implicites de leurs contrats de travail concernant la sécurité de l'emploi, les perspectives de stabilité des revenus et les possibilités de promotion diffèrent (Goldthorpe, 2000). La qualité des emplois varie aussi considérablement, et les opportunités de développement personnel et d'épanouissement par le travail et la reconnaissance qu'il procure ne sont pas non plus réparties de manière égale (Sayer, 2011). Le style de vie et les habitudes de consommation des parents potentiels peuvent également varier. La perception de ce que coûte un enfant peut être conditionnée par le statut social des parents (Freedman, 1963). La plupart des familles feront tous les efforts possibles pour assurer le bien-être de leurs enfants (Crompton, 2006), mais cela peut se traduire par des perceptions divergentes des conditions économiques et du niveau de vie requis pour avoir des enfants et les élever.

Il n'est pas rare que les contrats de travail varient également en fonction du sexe. En Norvège, les femmes détiennent plus souvent que les hommes un emploi sûr dans la Fonction publique, mais elles ont aussi plus souvent un contrat à durée déterminée. Des incertitudes économiques identiques peuvent avoir un impact différent sur les hommes et sur les femmes, mais cet effet du genre est probablement le plus significatif dans les régimes traditionnels où le chef de famille est un homme (Mills et Blossfeld, 2005). On peut donc s'attendre à ce que ces différences soient moindres en Norvège. Les femmes et les hommes se situent sur des segments différents du marché du travail. Les métiers qualifiés et les emplois stables sont censés être moins précaires (*ibid.*).

La répartition des rôles au sein de la famille et l'État-providence

Les théories classiques de la fécondité partent de l'hypothèse qu'une situation économique adéquate constitue une condition préalable à la parentalité, ce qui suppose que c'est le chef de famille masculin qui détermine le fondement économique de la famille (Kreyenfeld, 2010). Dans les modèles économiques, l'emploi des femmes est considéré comme un obstacle à la création d'une famille, car on présume une incompatibilité entre l'éducation des enfants et l'emploi (*ibid.*). L'inversion de la corrélation entre taux d'activité des femmes et niveau de fécondité, qui est passée de négative à positive, vient battre en brèche cette idée (Rindfuss *et al.*, 2010). Cependant, l'effet de l'emploi des femmes sur la

fécondité dépend des circonstances et, dans certains régimes d'État-providence, la stabilité de l'emploi des femmes constitue une *condition préalable* à la création d'une famille (Kreyenfeld, 2010). Un État-providence bien développé peut atténuer les risques économiques induits par la parentalité. On estime que les États-providence scandinaves permettent aux jeunes adultes de concilier emploi et parentalité (Mills et Blossfeld, 2005). Une politique de plein-emploi, un fort taux d'activité des femmes et un filet de sécurité sociale généreux facilitent le passage à l'âge adulte. Le « régime de transition » des pays nordiques se démarque des autres ; dans ces pays, les jeunes quittent le foyer familial plus tôt et forment des unions plus tôt qu'ailleurs en Europe (Vogel, 2002). Conjugués à l'attitude tolérante vis-à-vis des enfants nés hors mariage, ces facteurs abaissent le seuil à l'entrée dans la parentalité.

Des dispositifs différents concernant la garde des enfants peuvent toutefois produire des effets inverses sur la fécondité. Pour Peter McDonald (2000), si l'égalité entre les sexes est importante dans les institutions qui considèrent les personnes comme des individus (éducation – marché du travail) et peu importante dans celles qui considèrent les personnes comme des membres d'une famille (par exemple, la fiscalité, la sécurité sociale, la division du travail au sein de la famille), cette incohérence se traduira par une fécondité faible. Si l'égalité entre les sexes occupe également une place importante dans les institutions orientées sur la famille, c'est-à-dire si ces institutions cessent de se fonder sur le modèle du « chef de famille masculin », la fécondité s'en trouvera favorisée. En Norvège, on note une grande tendance à l'introduction de mesures favorables aux familles dans lesquelles les deux parents travaillent et s'occupent des enfants, qui soutiennent l'emploi des mères et la redistribution de la charge de l'éducation des enfants des mères vers les pères au sein de la famille et depuis la famille vers la société (Ellingsæter, 2012 a). Les principales mesures de cette politique sont un congé parental rémunéré offrant un taux de remplacement élevé, des congés réservés aux pères et des services de garde des enfants accessibles, peu onéreux et subventionnés par l'État. Cependant, on considère souvent que ces mesures avantagent tout particulièrement les familles de la classe moyenne, tant sur le plan économique que parce qu'elles peuvent être assimilées à une reconnaissance publique de leur style de vie (Ellingsæter, 2012 b).

En 2010, au moment où cette étude a été réalisée, le congé parental était de quarante-six semaines rémunérées à 100 % du salaire ou de cinquante-six semaines rémunérées à 80 %, jusqu'à un certain

plafond. Neuf semaines étaient réservées à la mère, trois semaines avant la naissance et six semaines après. Dix semaines de ce congé étaient réservées au père [le « quota paternel »] et étaient perdues pour les parents si le père ne les prenait pas (1). Pour avoir droit au congé parental, il faut avoir été salarié(e) pendant six mois au cours des dix derniers mois précédant la naissance. Près de neuf mères sur dix ont droit à un congé parental rémunéré (Naper, 2010) (2). Les mères prennent la quasi-totalité du congé, et la majorité choisit la formule la plus longue. Depuis 2009, les parents ont droit à une place dans un service de garde pour leurs enfants âgés de un an et plus (3). En 2010, 71 % des enfants âgés de un an, 89 % des enfants de 2 ans et la quasi-totalité des enfants de 3 ans à 5 ans (97 %) fréquentaient une structure de garde d'enfants (Statistics Norway, 2011). Le prix pour un service à temps plein s'établissait au maximum à environ trois cents euros par mois.

La politique familiale norvégienne comprend également des éléments qui confortent le modèle du « chef de famille masculin ». Le plus important d'entre eux est une allocation introduite en 1998. Jusqu'en 2012, cette allocation était versée aux parents d'enfants âgés de 1 an à 2 ans qui ne recouraient pas à des services de garde d'enfants bénéficiant de subventions publiques (une fréquentation à temps partiel donnait droit à une allocation à taux réduit), et pouvait donc être utilisée pour acheter des services de garde privés. En 2010, cette allocation avoisinait quatre cent trente euros par mois. La proportion des parents percevant l'allocation a fortement chuté, parallèlement à une nette expansion des services ; 75 % des parents du groupe cible bénéficiaient de l'allocation en 1999, contre seulement 28 % en 2010 (4).

Les données

Les analyses se fondent sur quatre-vingt-dix interviews semi-structurées menées dans les villes d'Oslo et de Trondheim en 2010 (également Ellingsæter et Pedersen, 2013). Ces interviews ont été menées dans le cadre du projet intitulé *The Social Meaning of Children. Reproductive Choice, Gender and Social Class* (La signification sociale des enfants. Choix reproductifs, genre et classe sociale) (5). L'échantillon est composé de femmes et d'hommes salariés âgés, pour la plupart, de 25 ans à 35 ans, ce qui permet de couvrir la tranche d'âge dans laquelle la plupart des gens ont leur premier enfant. La sélection des participants s'est opérée selon des critères stratégiques : classe sociale, métiers caractérisés par des relations d'emploi et des perspectives sur le marché du travail situées aux deux extrêmes (tableau) ; *métiers de la classe moyenne supérieure* : métiers nécessitant un niveau d'études correspondant au master (6) ; *métiers de la classe ouvrière* : métiers manuels ou de services de catégorie inférieure ne nécessitant pas d'études formelles au-delà du deuxième cycle du secondaire [*videregående skole* (7)] (8). Toutes les personnes interrogées étaient salariées ou provisoirement en congé parental au moment de l'interview. Ainsi, les individus se trouvant en marge du marché du travail (chômeurs, mères au foyer) n'ont pas été inclus dans l'enquête. Cependant, la majorité des personnes de cette classe d'âge ont un travail, y compris les mères de jeunes enfants.

Les participants ont également été sélectionnés en fonction de leur situation vis-à-vis de la parentalité. Certains étaient déjà devenus parents, tandis que d'autres n'avaient pas d'enfants ; certains cohabitaient avec un partenaire, et d'autres étaient célibataires (tableau) (9). Dès lors,

(1) En 2011, ce congé est passé à 47/57 semaines avec une rémunération de 100/80 % du salaire. En 2012, le nombre de semaines réservées au père et à la mère est passé à 12 pour chacun.

(2) Les mères qui n'y ont pas droit reçoivent une petite indemnité forfaitaire (environ 4 500 euros en 2010). La moitié d'entre elles sont des immigrantes non occidentales.

(3) L'enfant doit avoir un an révolu au 1^{er} septembre de l'année considérée.

(4) En 2012, cette allocation a été supprimée pour les enfants âgés de 2 ans.

(5) Ce projet a été financé par le Research Council of Norway, don 190813/V10.

(6) Les métiers nécessitant de longues études (master) sont notamment les suivants chez les femmes : architecte (4) biologiste (1) docteur en médecine (6) économiste (2) éducatrice (1) ingénieure (4) journaliste (1) psychologue (1) chercheuse (4). Chez les hommes : architecte (2) consultant en entreprise (1) docteur en médecine (4) ingénieur (8) innovateur (1) journaliste (1) avocat (1) musicien (1) psychologue (2) enseignant (1).

(7) Il existe, en Norvège, le droit à trois années de scolarité supplémentaires gratuites (*videregående skole*) au-delà des dix années obligatoires.

(8) Les métiers ne nécessitant pas d'études supérieures sont notamment les suivants chez les femmes : cuisinière (1) décoratrice (1) jardinière (1) graphiste (1) coiffeuse (5) auxiliaire de puériculture (3) gérante de restaurant (1) commerciale (1) secrétaire (1) vendeuse (2) gérante de magasin (1) serveuse (1) manutentionnaire (1). Chez les hommes : barman (1) charpentier (1) cuisinier (2) dessinateur (1) chauffeur (1) électricien (1) jardinier (1) concierge (1) journaliste sans formation (1) auxiliaire de puériculture (5) serrurier (1) plombier (1) vendeur (1) éducateur social (1) gérant de magasin (1) manutentionnaire (1) éducateur jeunesse (1). On dénombrait en plus trois éducateurs sociaux (deux femmes et un homme) dont la profession nécessitait des études au-delà du deuxième cycle du secondaire. Leur niveau d'études n'était pas connu au moment de l'interview.

(9) Afin de limiter les variations au sein de l'échantillon, on a laissé de côté certaines catégories, par exemple, les parents célibataires et les immigrants. Les dispositions de la politique familiale peuvent avoir sur ces catégories une incidence autre que celle observée pour les catégories étudiées.

Ventilation des participants par sexe, métier et situation parentale

	Femmes de la classe ouvrière	Femmes de la classe moyenne supérieure	Hommes de la classe ouvrière	Hommes de la classe moyenne supérieure	Ensemble
Partenaire et enfants (*)	16	13	12	8	49
Partenaire, sans enfants	2	8	1	10	21
Célibataire, sans enfants	4	3	9	4	20
Total	22	24	22	22	90

(*) Deux personnes dans la catégorie « partenaire et enfants » étaient en train de quitter leur partenaire au moment où l'interview a été réalisée ; une personne était célibataire avec un enfant.

l'échantillon comprend des jeunes adultes plus ou moins proches de la décision d'avoir un enfant ou non. Pour les personnes sans enfant, le raisonnement quant à la possibilité d'avoir un enfant porte sur une question hypothétique, tandis que pour celles qui en ont déjà, le raisonnement porte sur le choix qu'elles ont fait. Le raisonnement hypothétique peut manquer de réalisme, et il est possible que les personnes interviewées idéalisent leurs opportunités et leurs propres idées et comportements. De leur côté, les informations communiquées rétrospectivement, qui exposent le raisonnement tenu pour décider de choix déjà faits, peuvent être biaisés par une rationalisation *post facto*, justifiant les décisions prises. Cependant, la question étudiée ici (comment la politique familiale peut-elle entrer dans le processus de décision relatif à la fécondité ?) pourrait être moins sensible que de nombreux autres aspects liés à ce type de décision.

Les participants à l'enquête ont été recrutés par différentes voies : certains ont été contactés par l'intermédiaire de leur lieu de travail, d'autres par des réseaux informels ou par le biais de leurs connaissances. Le guide établi pour la réalisation des interviews semi-structurées couvrait plusieurs sujets concernant le choix d'avoir des enfants, les relations de couple, la situation au regard de l'emploi, les services publics de garde d'enfants, les réseaux sociaux, et d'autres aspects plus généraux. Cet article analyse notamment les conditions qui doivent préalablement être réunies avant l'arrivée des enfants, notamment la situation économique et l'importance de la politique familiale pour le choix de devenir parents. Les interviews ont été retranscrites, relues intégrale-

ment et codées avec le logiciel Nvivo, qui permet d'organiser et d'analyser les données qualitatives.

L'importance attribuée à la politique de la famille

Quelle importance les jeunes adultes attribuent-ils à la politique familiale lorsqu'ils font le choix d'avoir des enfants ou non ? Les participants à l'enquête ont été interrogés sur le poids des dispositifs de la politique familiale dans leur propre choix, et il leur a aussi été demandé s'ils pensaient que cette politique pouvait être importante pour les autres. Deux constats étonnants émergent de leurs réflexions : beaucoup n'avaient guère pensé à la politique familiale avant d'avoir des enfants, et ils ne savaient que très superficiellement quelles étaient les mesures prévues. Il semble que bien des personnes pensent que dans la mesure où l'on est salarié, tous les autres aspects économiques de la parentalité se régleront d'eux-mêmes. Dans le même temps, les personnes interrogées estiment que le congé parental et la crèche constituent des éléments très importants de manière générale, pour elles-mêmes ainsi que pour les autres.

Les participants n'attribuent pas la même importance à tous les dispositifs de la politique familiale. Ils considèrent que le congé parental revêt une grande importance financière pendant la période relativement brève qui correspond à la première année de l'enfant, puisqu'il permet aux parents, habituellement à la mère, de rester à la maison pour s'occuper de l'enfant tout en percevant l'intégralité de son salaire. L'accès aux services de garde d'enfants, en comparaison, est important pour le niveau de revenu de la famille pendant les

années qui suivent, parce qu'il donne aux deux parents la possibilité de continuer de travailler. En revanche, les personnes interrogées ne considèrent pas que l'allocation joue un rôle important dans la décision d'avoir un enfant, car elle ne couvre pas la perte de revenu subie par la mère pendant qu'elle reste à la maison avec l'enfant. En majorité, les personnes interrogées ne se sont pas renseignées sur les dispositifs de la politique familiale pendant qu'elles planifiaient la naissance d'un enfant, et elles ont attendu l'annonce de la grossesse, voire la naissance de l'enfant, pour s'y intéresser. Ce sont en général les amis ou les membres de la famille ayant déjà des enfants qui les ont informées. Elles sont nombreuses à penser que : « *si tout a bien marché pour eux, ce sera aussi probablement le cas pour nous...* [la politique familiale n'est] *absolument pas entrée en ligne de compte, vraiment* [lorsque nous étions en train de planifier d'avoir un enfant] (rires). *Nous espérions juste que les choses se passeraient bien pour nous, en quelque sorte.* » (homme, auxiliaire de puériculture, des enfants).

Cette absence de renseignements concrets ne signifie pas que la politique familiale soit jugée peu importante. Les hommes et les femmes qui ont eu des enfants ont, par exemple, déclaré :

– « *Je n'y avais pas vraiment pensé* [à la politique familiale], *parce que je la tenais pour acquise, en réalité. Je savais que, puisque j'avais un emploi, j'avais gagné le droit à un congé parental [...]* donc, *d'une certaine manière, cela ne constituait pas un problème pour moi. Mais si je n'y avais pas eu droit, je pense tout simplement que je n'aurais pas encore d'enfant. Je pense que j'aurais attendu jusqu'à ce que la mesure soit adoptée.* » (femme, architecte, des enfants) ;

– « [Je pense que la politique familiale est] *très bonne, vraiment. Je ne sais pas exactement combien c'est... parce que je ne me suis pas trop renseigné, mais...* (petit rire). *Mais c'est fantastique d'avoir cela, ça vous donne un sentiment de sécurité.* » (homme, commercial, des enfants).

Les hommes et les femmes célibataires n'ayant pas encore eu d'enfant ont fait des déclarations ressemblant à la suivante :

– « *Honnêtement, je n'y ai jamais pensé* [à la politique familiale]. *Je pense que je n'en suis pas encore là, mais j'estime qu'il est important d'avoir une place en crèche, à proximité de chez soi. Donc, oui, la crèche et le congé parental, c'est important, très important.* » (femme, chercheuse en médecine, sans enfant).

Plusieurs personnes ayant des revenus modestes et exerçant un métier de la classe ouvrière ont affirmé qu'elles ne pouvaient pas imaginer comment elles pourraient s'en sortir avec des enfants sans

l'aide de la politique familiale. Outre le soutien financier, les dispositifs prévus leur procurent un sentiment de sécurité économique, parce qu'ils leur garantissent de pouvoir apporter tout ce qu'il faut à l'enfant. Cela facilite la décision d'avoir un enfant :

– « *Tout le monde a droit à une place en crèche et nous avons un très bon système de congé parental. En réalité, nous sommes payés pour rester à la maison pendant un an et pour faire connaissance avec notre enfant, et c'est très bien. Donc, au départ, c'est très bien. Vous vous sentez plus en sécurité... vous avez l'État derrière vous, j'allais dire [...]. Si on n'avait pas la sécurité économique, personne ne voudrait avoir d'enfants. On aurait peur de ne pas avoir assez d'argent ou assez à manger. Ça devient une incertitude, si vous ne savez pas si vous avez les moyens d'avoir un enfant.* » (femme, vendeuse, des enfants).

Certains des interviewés qui n'avaient pas encore d'enfant se demandaient s'ils auraient droit à un congé parental. D'autres travaillaient depuis de nombreuses années et « supposaient simplement » qu'ils avaient droit à ce congé. Pour beaucoup, il semble que ce soit la grossesse qui les ait amenés à s'intéresser de plus près à la politique familiale. Certaines ouvrières ont indiqué qu'elles avaient commencé à faire davantage d'heures de travail lorsqu'elles ont découvert qu'elles étaient enceintes, afin de recevoir une rémunération plus élevée pendant leur congé parental.

– « *Je suppose que j'ai compris qu'on "entraîne" dans le cadre existant, sans m'être bien informée avant. Mais on s'est renseignés quand j'ai été enceinte, on a lu toutes les informations disponibles sur le droit à un congé parental, [...] et sur les places en crèche.* » (femme, ingénieure, des enfants).

– « *J'ai travaillé pendant tant d'années avant de me décider à avoir des enfants que [le droit à un congé parental] n'était pas un problème pour moi.* » (femme, coiffeuse, des enfants).

Le congé parental semble revêtir une plus grande importance pour les personnes interrogées qui ont un emploi d'ouvrier faiblement rémunéré. Il influe, en effet, davantage sur leur capacité économique à rester à la maison pour s'occuper de leur enfant pendant sa première année.

– « *Oui, on y a réfléchi* [au congé parental]. *C'était pour moi important de savoir que j'allais avoir cet argent. Je pense qu'on aurait quand même pu s'en sortir sans* [avec un seul revenu], *mais c'était important.* » (femme, auxiliaire de puériculture, des enfants).

En revanche, nombre des interviewés qui font partie de la classe moyenne supérieure avec des

revenus élevés estiment qu'ils pourraient rester à la maison pour s'occuper de leur enfant sans bénéficier d'une aide financière, à condition de réduire leurs dépenses et leur train de vie. En même temps, ils excluent cette possibilité car devoir consommer moins signifie perdre le niveau de vie qu'ils jugent nécessaire pour avoir un enfant.

Le congé parental, à savoir la possibilité de rester à la maison avec un enfant âgé de moins d'un an, paraît plus important pour les femmes que pour les hommes. Ces derniers considèrent eux aussi que le congé parental est important, mais certains soulignent qu'il l'est pour leur partenaire et non pour eux-mêmes. Certaines mères, quelle que soit la classe sociale à laquelle elles appartiennent, ont utilisé l'allocation pour payer des services de garde d'enfant en attendant une place en crèche, ou pour prolonger leur congé parental de quelques mois. Quand leur enfant a eu quelques mois, certaines des personnes interrogées ont commencé à se renseigner sur les possibilités d'obtenir une place en crèche.

– « Je savais qu'il y avait de très bonnes mesures dans ce pays, nous étions donc confiants. Nous n'en avons pas parlé [de ces mesures] avant d'avoir des enfants. Et je crois bien que nous n'en avons pas non plus vraiment parlé ensuite, parce qu'il était évident que nous continuerions tous les deux à travailler et que nous aurions une place en crèche. » (homme, médecin, des enfants).

– « Je pense que la politique familiale joue un rôle très important. Beaucoup de gens auraient certainement préféré attendre plus longtemps, ou ne pas en avoir [d'enfants] s'il n'y avait pas eu ces dispositions. [...]. Du moins quand les deux parents ont un emploi et veulent continuer à travailler. Si cette politique n'existait pas, il faudrait se demander si l'un des deux doit rester à la maison. Ou s'il prend un congé très long. » (homme, ingénieur, sans enfant).

Qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, et quelle que soit leur situation socio-économique, la plupart des interviewés jugent la crèche très importante. Ceux qui ont des enfants sont unanimes sur ce point. Avoir un enfant en crèche va pour eux de soi, et très rares sont les personnes qui mentionnent d'autres modes de garde. Quant aux futurs parents, ils n'envisagent pas la possibilité de ne pas obtenir de place en crèche. De l'avis de tous les interviewés, la crèche est un bon endroit pour les enfants, et permet aux parents de continuer à travailler :

– « Je n'ai jamais envisagé de ne pas travailler [...]. Et tant qu'il n'y a pas plus de possibilités d'avoir une nourrice privée, la crèche reste quasiment la seule solution. Donc, si j'avais décidé d'avoir un enfant, j'aurais dû rester à la maison toute ma vie. Et j'aurais peut-être alors vu les choses différem-

ment [...] à propos de la question d'avoir des enfants. Donc, c'est important. Très important. » (femme, médecin, des enfants).

– « Si vous envisagez d'avoir un enfant, dont vous devrez vous occuper et que vous devrez élever sans aucune aide, je pense que ça influence votre décision. S'il n'y avait pas la possibilité de faire appel à une crèche ou à une nourrice, je pense qu'il y aurait peut-être moins d'enfants. » (homme, dessinateur, des enfants).

Deux parents actifs : une condition préalable de la sécurité économique

À l'évidence, les dispositions de la politique familiale entrent plus ou moins naturellement en ligne de compte dans la décision des interviewés d'avoir un enfant. Le raisonnement des personnes interrogées montre que le modèle dans lequel les deux conjoints apportent un revenu est une condition préalable cruciale de la parentalité. C'est le cas à la fois pour les hommes et pour les femmes, pour les interviewés de la classe ouvrière et pour ceux de la classe moyenne supérieure, pour les personnes qui ont des enfants et pour celles qui n'en ont pas. La « sécurité économique » est une notion commune qui désigne des conditions économiques adéquates pour avoir un enfant.

– « C'était pour nous très important d'être sûrs d'avoir la sécurité économique qui permet d'avoir des enfants. Être deux et vouloir rester ensemble. Et avoir tous les deux un emploi. » (femme, auxiliaire de puériculture, un enfant).

– « Le plus important, c'est d'avoir tous les deux un emploi, et un revenu régulier. Quand on a tout ça, c'est déjà beaucoup. Et mieux vaut aussi être propriétaire de son appartement [...]. Quand on a tout ça, ce n'est pas un problème [d'avoir un enfant]. » (homme, ingénieur, sans enfant).

Le couple dans lequel les deux conjoints travaillent constitue la structure familiale de base sur le plan économique, et les femmes comme les hommes attendent de leur partenaire qu'il ou elle contribue au revenu familial. Cette responsabilité économique conjointe implique que l'évaluation de la future économie familiale prend en compte l'emploi des deux partenaires. Dès lors que l'on dispose de deux revenus, on peut faire des projets d'avenir, par exemple emprunter pour acheter une maison, et définir un cadre pour les dépenses de consommation. C'est vrai tant pour la classe ouvrière que pour la classe moyenne supérieure. Cependant, alors que les hommes et les femmes se partagent le rôle d'apporteur de revenu, il semble que les hommes continuent d'assumer une responsabilité économique plus grande. Bien que la contribution des deux partenaires au revenu

familial soit essentielle pour la sécurité économique, plusieurs hommes de l'échantillon affirment que leur revenu est le plus important des deux. De plus, certaines femmes peuvent prendre un congé non rémunéré après la période de congé rémunéré, ou envisager de réduire leur temps de travail après avoir eu un deuxième enfant, mais aucune ne songe à quitter la vie professionnelle.

La « sécurité économique » apparaît comme une condition commune et importante qui influe sur la décision d'avoir des enfants, mais elle revêt une signification différente selon que les interviewés font partie de la classe ouvrière ou de la classe moyenne supérieure. Ce phénomène transparaît dans des niveaux de consommation différents, et il est implicite dans le raisonnement portant sur les composantes de la sécurité économique.

Pour les personnes de la classe moyenne supérieure, la « sécurité économique » est un vaste concept étalé dans le temps et au contenu large. Ces personnes estiment essentiel d'assurer leur sécurité économique avant de devenir des parents. Elles associent souvent la sécurité économique à l'idée d'être un bon parent, un parent responsable, capable de subvenir aux besoins de son enfant. Ce qu'elles considèrent comme un niveau de vie adéquat se reflète dans l'importance d'une situation financière stable, et dans le niveau de consommation que l'on doit atteindre avant d'avoir un enfant. Le logement constitue le point de départ pour ce niveau de consommation, c'est-à-dire qu'il faut être propriétaire dans un quartier agréable et accueillant pour les enfants :

– « Vous devez avoir un endroit où vivre, bien sûr, une maison ou, du moins, un appartement [...] votre propre appartement, oui. C'est le minimum [...] Mais j'imagine qu'on ne peut pas vivre toute sa vie dans un appartement, non. Au bout d'un certain temps, il faut avoir quelque chose de plus grand. » (femme, biologiste, sans enfant).

Il importe également de disposer de réserves financières suffisantes pour pouvoir faire face à d'éventuels imprévus ainsi qu'aux dépenses supplémentaires liées à un enfant, sans devoir changer son propre niveau de consommation et son mode de vie (voyages, décoration de la maison, etc.). En d'autres termes, cette stratégie économique d'une parentalité responsable signifie être à même de procurer de la sécurité et de la stabilité à court comme à long terme. Cette dimension apparaît dans le raisonnement à la fois de ceux qui ont des enfants et de ceux qui n'en ont pas.

Plusieurs personnes de la classe ouvrière interrogées font face aux dépenses occasionnées par leurs

enfants en réaffectant l'utilisation de leur revenu et en adaptant leur niveau de consommation. Avant d'avoir des enfants, elles dépensaient leur revenu pour s'acheter des vêtements ou pour faire des sorties. Lorsqu'elles ont des enfants, elles consacrent l'argent dont elles disposent aux dépenses relatives à leurs enfants : elles adaptent leur consommation à leur nouvelle situation financière. Cette adaptation est décrite comme une composante naturelle de l'évolution de leur mode de vie associée à la parentalité, qui crée la sécurité économique nécessaire pour élever un enfant.

– « C'est sûr, on aurait pu être propriétaires [d'un logement] avant, et commencer à gérer aussi d'autres choses, avant d'avoir ces dépenses [liées à un enfant]. Mais je ne pense pas que les enfants coûtent très cher. Avant, j'avais tendance à gaspiller mon argent, aujourd'hui je le dépense pour eux [ses enfants] et non plus pour moi. » (femme, gérante d'un magasin, des enfants).

– « À propos du logement, être propriétaire ou locataire, ça ne fait pas de différence [...]. Nous, on n'aime pas dépenser beaucoup pour acheter des choses chères, pour aller au restaurant ou pour des sorties. Ce qui est important, c'est que nous avons de l'argent [...]. Mais bien sûr, maintenant, on a d'autres dépenses [...] [désignant sa fille], c'est là que va notre argent et c'est très bien comme ça. » (homme, commercial, des enfants).

Les personnes sans enfant considèrent que la flexibilité de leur consommation fait partie intégrante de leur sécurité économique, et elles s'attendent à devoir changer leur mode de consommation lorsqu'elles auront des enfants. Avec la perspective de consommer moins et de revoir son niveau de consommation, ce qui est perçu comme une situation économique adéquate pour avoir des enfants devient plus flexible et plus facile à obtenir. En outre, par comparaison avec les interviewés de la classe moyenne supérieure, la perception des besoins d'un enfant est moins orientée sur des dépenses de consommation élevées et sur la protection contre l'incertitude économique.

– « Je ne crois pas que l'aspect économique soit la chose la plus importante pour le bien-être d'un enfant. Je pense qu'un enfant qui fait le tour du monde sur un bateau sera heureux sans argent, sans jouet, j'en suis persuadé. » (homme, animateur jeunesse, sans enfant).

Plusieurs des interviewés admettent que devenir père ou mère engendre une vulnérabilité accrue sur le marché du travail : « Sur le plan professionnel, je suis plus inquiet depuis que j'ai un enfant. J'attache beaucoup plus d'importance à la stabilité. » (homme, médecin, des enfants). En même temps, on n'observe pas de crainte générale de se retrouver sans emploi. La Norvège affiche un

taux de chômage faible, ce qui explique probablement pourquoi le risque de chômage n'entre pas en considération dans le raisonnement économique des interviewés. Cependant, la sécurité de l'emploi comporte aussi d'autres dimensions, lesquelles n'ont pas la même importance selon que l'interviewé fait partie de la classe ouvrière ou de la classe moyenne supérieure. Il existe, en outre, des différences entre hommes et femmes.

Si les interviewés de la classe moyenne supérieure ne redoutent pas le chômage, il semble néanmoins que certains se demandent s'ils pourront atteindre leurs objectifs de carrière. Les personnes de cette catégorie rencontrent davantage de difficultés pour accéder aux emplois spécifiques qu'elles convoitent, et sont plus souvent inquiètes et plus sceptiques quant à leur avenir professionnel. Il semble plus difficile de parvenir à la sécurité lorsque la sécurité de l'emploi est associée à des opportunités de carrière permettant la réalisation d'ambitions personnelles, l'aisance financière et l'épanouissement. Les femmes de la classe moyenne supérieure perçoivent des risques particuliers : après de nombreuses années d'études, elles connaissent fréquemment une période de transition critique avant que leur emploi ne soit sûr et qu'elles aient droit à un congé parental. Pour nombre d'entre elles, la période de transition est encore plus longue, car il faut deux ou trois années pour « lancer » une carrière et s'installer solidement dans une entreprise. Ce délai supplémentaire peut être considéré comme une stratégie qui permet de limiter les futurs risques de la carrière. Des femmes qui ont une relation de couple depuis de nombreuses années, et qui ont à la fois le désir et la possibilité d'avoir un enfant, diffèrent ainsi leur décision de devenir mère, préférant mettre leur carrière sur les rails et attendre de parvenir à un sentiment de sécurité professionnelle. Étant donné que les femmes prévoient de rester à la maison pour s'occuper de leur enfant jusqu'à son premier anniversaire, il est fondamental qu'elles mettent davantage de temps à assurer leur place dans l'entreprise avant de devenir mères.

– « Si j'avais été enceinte plus tôt, ça n'aurait pas été catastrophique. Mais comme, en quelque sorte, je pouvais maîtriser la situation, c'était ce que je voulais à l'époque. En général, c'est bien d'occuper un poste pendant au moins deux ans avant de passer à autre chose. On a alors de meilleures perspectives [...]. Quand on a d'abord assuré sa place, qu'on a acquis de l'expérience, etc., et qu'ensuite on fait une pause, le retour est plus facile que si on n'a travaillé que six mois ou un an. [...] On a moins l'impression de devoir tout recommencer à zéro lorsqu'on revient. » (femme, architecte, des enfants).

Pour les hommes de la classe moyenne supérieure, le plus important est d'avoir un emploi sûr et un « salaire adéquat ». Certains hommes qui sont devenus pères ont un emploi à durée déterminée et connaissent des difficultés car ils ne savent pas quelle sera leur prochaine opportunité d'emploi. Dans cette catégorie, ceux qui évoquent la longue période de transition de leur partenaire ne semblent pas traverser eux-mêmes une telle période. Ils ne considèrent pas qu'avoir un enfant influe sur leur carrière ou impose de s'arranger avec leur employeur. Cependant, quelques-uns de ceux qui travaillaient dans le secteur privé prennent un emploi dans le secteur public afin d'avoir un temps de travail plus standard. Ils affirment que leur ancienne entreprise ne se préoccupait pas du tout de leurs responsabilités en tant que parents. Mais ces changements n'entraînent pas de baisse des revenus. En général, les interviewés qui appartiennent à la classe ouvrière se montrent moins inquiets concernant leurs opportunités de carrière que les personnes de la classe moyenne supérieure. Ils disent ne pas avoir de difficultés à trouver un emploi et à en changer, mais peuvent avoir du mal à en trouver un dont les horaires permettent de s'occuper d'un jeune enfant. Les ouvrières ont fait peu d'études et elles travaillent plusieurs années durant avant de décider d'avoir un enfant. Elles ne sont donc pas confrontées aux risques de transition professionnelle que connaissent les femmes de la classe moyenne supérieure. Lorsqu'elles découvrent leur grossesse, certaines conservent un emploi insatisfaisant à seule fin d'être certaines de pouvoir bénéficier du congé parental. Et elles profitent de leur congé parental pour trouver un nouvel emploi.

– « [Ce que signifie mon emploi pour moi ?] Rien. Si je n'avais pas été enceinte, je serais partie beaucoup plus tôt. Quand je reprendrai le travail après mon congé, je chercherai un nouvel emploi. [...] Je ne suis restée que pour avoir le congé parental » (femme, employée de bureau, des enfants).

Nombre des femmes interrogées affirment également qu'elles travaillaient ou qu'elles ont changé d'emploi lorsqu'elles ont eu un enfant, parce qu'à leur avis, le travail posté (l'entreprise ou le service fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept) n'était pas conciliable avec le rôle de parent. Ces femmes souhaitent un emploi avec des horaires standard.

Parmi les hommes de la classe ouvrière, on observe des points de vue divergents à propos de la sécurité de l'emploi. Celle-ci n'est pas considérée comme un objectif difficile à atteindre, et nombre de ces hommes ont déjà changé d'emploi à plusieurs reprises. Ils associent plutôt la sécurité économique à la capacité à tirer d'un emploi un

revenu suffisant. Pour pouvoir remplir leur rôle d'apporteur de revenu, certains font davantage d'heures ou prennent un second emploi car leur salaire de base ne leur permet pas d'assurer la sécurité économique de leur famille. D'autres, parce qu'ils n'ont pas besoin de beaucoup d'argent, jugent leur emploi et leur salaire suffisants. Certains hommes qui n'ont pas encore d'enfants prévoient de travailler moins lorsqu'ils deviendront pères, et éventuellement d'avoir alors des horaires de travail plus standard.

Deux parents actifs et s'occupant des enfants : le fondement de la parentalité

Contrairement à ce que l'on pense généralement, l'évaluation concrète de la politique familiale entre peu en ligne de compte dans le raisonnement des jeunes adultes à propos des conditions préalables requises pour avoir des enfants. Même s'ils saluent l'existence d'une politique familiale (c'est bien que « l'État soit derrière vous ») et que beaucoup jugent que ces dispositifs sont importants pour eux et pour les autres, ils ne commencent parfois à rassembler des informations qu'après l'annonce de la grossesse ou la naissance de l'enfant. Mais l'absence même d'évaluation délibérée de la politique en place pourrait être la grande preuve de l'importance de ces mesures : elles vont de soi, elles sont ancrées dans l'horizon des attentes des jeunes adultes.

Parmi les personnes interviewées, la transition vers la parentalité se caractérise par un degré relativement élevé de sécurité économique perçue. On fait le choix d'avoir un enfant sans bien réfléchir aux problèmes financiers ou au risque de chômage. C'est un comportement typique chez les femmes comme chez les hommes, et dans les deux classes sociales qui constituent l'échantillon. La sécurité économique est toutefois une condition préalable importante de la parentalité, reflétant les points de vue sur les besoins de l'enfant et sur la parentalité responsable. Pour les personnes de la classe ouvrière, la sécurité économique ne revêt pas la même signification que pour les individus de la classe moyenne supérieure, ce qui témoigne d'opportunités et de problèmes économiques différents. Les niveaux de consommation réputés nécessaires pour avoir et élever des enfants ne sont pas similaires. Dans la classe ouvrière, la principale stratégie des (futurs) parents consiste à revoir leur consommation, par exemple en réduisant les dépenses consacrées aux loisirs. Dans la classe moyenne supérieure, les (futurs) parents ont des attentes tout autres, à court terme comme à long terme : ils aspirent à un niveau de consommation élevé avant la naissance de l'enfant et souhaitent le conserver ensuite, afin de créer de la stabilité

matérielle autour de l'enfant en étant propriétaires de leur logement et être à même de faire face aux variations de leur revenu. Les jeunes adultes de la classe ouvrière ont donc une perception plus flexible des prérequis matériels pour avoir des enfants, et ils parviennent au niveau nécessaire dès le début de l'âge adulte, de sorte qu'ils peuvent entrer dans la parentalité plus tôt. En raison de ses attentes matérielles et aussi de ses opportunités plus grandes, la classe moyenne se montre moins flexible et met plus longtemps à atteindre ses objectifs, ce qui peut retarder son entrée dans la parentalité.

Bien que la sécurité économique ne revête pas la même signification selon que les jeunes adultes appartiennent à la classe ouvrière ou à la classe moyenne supérieure, elle repose sur une même condition préalable : le travail des deux conjoints. Dans les deux classes sociales, les femmes et les hommes attendent de leur partenaire qu'il (elle) contribue au revenu familial. Ce modèle à deux apporteurs de revenu est la structure de base pour la consommation, à savoir pour ce qui est considéré comme un niveau de consommation adéquat et pour les décisions économiques importantes, telles qu'un emprunt immobilier. Néanmoins, la signification et les implications de la politique familiale diffèrent entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre la classe ouvrière et la classe moyenne supérieure. Pour les femmes de la classe ouvrière, il est tout particulièrement essentiel que le congé parental soit suffisamment long et le taux de remplacement du salaire suffisamment élevé pour qu'elles puissent rester à la maison afin de s'occuper de leur enfant jusqu'à son premier anniversaire. Il est fréquent que ces femmes travaillent pendant plusieurs années avant d'avoir des enfants et elles ne considèrent donc pas qu'un congé parental long fait peser un risque sur leur emploi. En outre, nombre des membres de la classe ouvrière ont un emploi dont les modalités se prêtent peu à la parentalité : horaires décalés et temps de travail peu flexible. Une telle configuration est jugée incompatible avec la parentalité. Les horaires de travail ne correspondent pas aux heures d'ouverture des services de garde des enfants, et beaucoup d'interviewés estiment que, lorsqu'ils deviennent parents, ils doivent trouver un autre emploi, un emploi avec des horaires de travail standard.

En revanche, la parentalité peut être perçue comme un risque pour la carrière des femmes de la classe moyenne supérieure. Dans cette classe sociale aussi, les femmes prévoient de rester une année à la maison pour s'occuper de leur enfant, ce qui semble une solide norme universelle concernant la « bonne mère ». Mais, en même temps, elles considèrent qu'une longue absence professionnelle est source d'insécurité au niveau de leurs

perspectives de carrière. Le report de la parentalité est une stratégie destinée à réduire ce risque. En revanche, les hommes de la classe moyenne supérieure ne pensent pas que le fait d'avoir un enfant en bas âge constitue un risque pour leurs propres perspectives de carrière. En d'autres termes, le « quota paternel » ne semble pas perturber la carrière d'un homme dans les premiers temps de la paternité. Néanmoins, certains pères refusent des emplois où la journée de travail se prolonge tard, et donnent la priorité à leur famille en acceptant des emplois qui leur permettent de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.



En conclusion, dans l'État-providence norvégien, le modèle dans lequel les deux parents travaillent et s'occupent tous les deux des enfants apparaît comme l'une des conditions de base de la transition vers la parentalité, quelle que soit la classe sociale. Le double revenu constitue le fondement de la sécurité économique de la parentalité, grâce à la générosité du congé parental au début de la parentalité et à l'accès à des services de garde financièrement abordables après la fin du congé parental.

Références bibliographiques

- Bonoli G., 2007, *Time matters. Postindustrialisation, new social risks, and welfare state adaptation in advanced industrial democracies*, **Comparative Political Studies**, n° 40:495–520.
- Crompton R., 2006, *Class and family*, **The Sociological Review**, n° 54:658–677.
- Ellingsæter A. L., 2012 a, *Childcare politics and the norwegian fertility « machine »*, in **The costs of children: Parenting and democracy in contemporary Europe** [Mayes D. G. et Thomson M. (eds.)], Cheltenham, Edward Elgar.
- Ellingsæter A. L., 2012 b, *Familiepolitikk i klassesamfunnet*, in **Velferdsstatens familier. Nye sosiologiske perspektiver** [Ellingsæter A. L. et Widerberg K. (red.)], Oslo, Gyldendal Akademisk.
- Ellingsæter A. L. et Pedersen E., 2013, *Economic risk, fertility and the welfare state: Understanding individual rationales*, in **The social meaning of children and fertility change in Europe** (Ellingsæter A. L., Jensen A.-M. et Lie M. (red.)), London, Routledge.
- Freedman D. S., 1963, *The relation of economic status to fertility*, **The American Economic Review**, n° 53:414–426.
- Gauthier A. H., 2008, *Some theoretical and methodological comments on the impact of policies on fertility*, **Vienna Yearbook of Population Research 2008**, vol. 6:25–28.
- Gauthier A. H., 2007, *The impact of family policies on fertility in industrialized countries: a review of the literature*, **Population Research and Policy Review**, vol. 26, n° 3:323–346.
- Goldthorpe J. H., 2000, *On Sociology. Numbers, narratives and the integration of research and theory*, Oxford, Oxford University Press.
- Kitterød H. R. et Rønsen M., 2012, *Kvinner i arbeid ute og hjemme. Endring og ulikhet*, in **Velferdsstatens familier** [Ellingsæter A. L. et Widerberg K. (red.)], Oslo, Gyldendal Akademisk.
- Kravdal Ø. et Rindfuss R. R., 2008, *Changing relationships between education and fertility: A study of women and men born 1940 to 1964*, **American Sociological Review**, n° 73:854–873.
- Kreyenfeld M., 2010, *Uncertainties in female employment careers and the postponement of parenthood in Germany*, **European Sociological Review**, vol. 26, n° 3:351–366.
- Lappegård T., Noack T. et Rønsen M., 2013, *Changing fertility behavior across two generations: The role of gender and class*, in **The social meaning of children and fertility change in Europe** [Ellingsæter A. L., Jensen A.-M. et Lie M. (red.)], London: Routledge.
- McDonald P., 2000, *Gender equity, social institutions and the future of fertility*, **Journal of Population Research**, vol. 17, n° 1:1-16.
- Mills M. et Blossfeld H.-P., 2005, *Globalization, uncertainty and the early life course. A theoretical framework*, in **Globalization, Uncertainty and Youth in Society**, [Blossfeld H.-P., Klijzing E., Mills M. et Kurz K. (red.)], London, Routledge.
- Naper S. O., 2010, « Kvinner som får engangstønad ved fødsel », *Arbeid og velferd*, rapport n° 2-2010. Oslo, Nav.
- Nergaard K., 2004, *Atypisk arbeid*, Oslo, Fafo.
- Olberg D. et Trygstad S., 2007, *Organisasjonsendring – om moter, myter og praksis*, in **Hamskifte. Den norske modellen i endring** [Dølvik J. E., Fløtten T., Hernes G. et Hippe J. (red.)], Oslo, Gyldendal Akademisk.
- Rindfuss R. R., Guilkey D., Morgan S. P. et Kravdal Ø., 2010, *Child-care availability and fertility in Norway*, **Population and Development Review**, vol. 36, n° 4:725–748.
- Rønsen M. et Skrede K., 2010, *Can public policies sustain fertility in the Nordic countries? Lessons from the past and questions for the future*, **Demographic Research**, vol. 22:312–346.
- Sayer A., 2011, *Habitus, Work and contributive justice*, **Sociology**, vol. 45, n° 1:7–21.
- Statistics Norway, 2012, « Færre fødsler og høyere fødealder » (<http://www.ssb.no/emner/02/02/10/fodte>).
- Statistics Norway, 2011, « Antall ansatte økte i takt med antall barn » (<http://www.ssb.no/emner/04/02/10/barnehager>).
- Taylor-Gooby P. (ed.), 2004, *New risks, new welfare: The transformation of the european welfare state*, Oxford, Oxford University Press.
- Vogel J., 2002, *European welfare regimes and the transition to adulthood: A comparative and longitudinal perspective*, **Social Indicators Research**, vol. 59, n° 3:275–299.